1.re DIVISION.

BUREAU
de
VÉRIFICATION.

Nota. Les réponses à faire au Ministre, doivent relater exactement la date des lettres qu'on en a reçues, et porter en marge l'indication ci-dessus du Bureau, afin d'éviter tout retard dans l'expédition des affaires.

N.° 584.

LIBERTÉ.  *ÉGALITÉ.*

Paris, le 21 Brumaire, an 6.e de la République française, une et indivisible.

LE MINISTRE de la Guerre,

Aux Administrations centrales de Département.

Les plaintes de plusieurs Administrations, Citoyens, avaient provoqué la mesure ordonnée le 15 prairial dernier; l'intérêt public la commandait impérieusement, et vous y avez applaudi: cependant les résultats éprouvent une lenteur aussi étonnante que nuisible au service des armées.

Quelques Administrations n'ont pas seulement accusé la réception de la lettre précitée; d'autres se sont bornées à faire des observations; et malgré la plus active correspondance, une très-petite quantité a obtenu des résultats. Il est temps néanmoins de rassurer le fournisseur probe, et d'atteindre l'infidèle.

Je sais, Citoyens, que l'inexpérience de certaines Administrations municipales a entraîné de premiers retards; mais après la lettre instructive du 29 fructidor dernier, vous devez accuser d'insouciance les Administrateurs municipaux qui n'auront pas exécuté les dispositions que vous avez sans doute prises pour en assurer le succès, et les désigner au Gouvernement.

Je vous demande, en conséquence, pour le 1.er pluviôse prochain, l'état des Administrations municipales qui ne vous auront pas fait passer les renseignemens demandés, suivant la forme déterminée par la lettre du 29 fructidor de l'an 5; et je ne vous dissimule pas que si, trop indulgens, vous négligez de me les faire connaître, j'en instruirai le Directoire.

L'exécution de la circulaire du 15 prairial, que je provoque itérativement, est strictement commandée par la nécessité; elle est tellement

importante pour le Gouvernement ; que je ne pourrais regarder comme négligence seulement, des délais encore prolongés, et je serais forcé de les attribuer à la malveillance.

Voilà, Citoyens, les devoirs que m'impose ma place. Mettez-moi à même de rendre justice aux Administrations municipales ; il me sera doux de dire au Gouvernement que leur zèle égale le vôtre.

Salut et Fraternité.

SCHERER.